

TÉMOIGNAGES

LE SÉNAT,

OTTAWA, le mardi 2 juillet 1946.

Le Comité permanent de l'immigration et du travail, chargé d'examiner la Loi de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 10 h. 30 du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous allons procéder à nos délibérations. Nous avons avec nous ce matin M. Cresswell, commissaire en chef du service de l'immigration et de la colonisation du Pacifique-Canadien.

M. H. C. P. Cresswell (Commissaire en chef, service de l'immigration et de la colonisation, réseau du Pacifique-Canadien): Monsieur le président et honorables messieurs. En réponse à votre invitation, et sur les instructions de M. D. C. Coleman, président de la compagnie des chemins de fer du Pacifique-Canadien, j'ai cru opportun, à titre de commissaire en chef du service de l'immigration et de la colonisation, de vous entretenir brièvement: (1) de l'organisation de ce service; (2) du travail accompli par la compagnie dans le domaine de l'immigration et de la colonisation; (3) de certaines suggestions concernant l'immigration future.

M. G. M. Hutt, commissaire de l'expansion industrielle, et M. F. W. Collins, gérant industriel, les autres chefs de services représentant le réseau, se joignent à moi pour présenter les points de vue de notre compagnie. Nous répondrons tous, au meilleur de notre connaissance, aux questions relatives aux activités de nos départements respectifs que les honorables membres voudront nous poser, dans l'espoir que les renseignements que nous pourrions vous communiquer seront de quelque utilité au Comité pour discuter le sujet important dont vous êtes saisis.

Ayant donné quelques trente-cinq années de ma vie au travail de l'immigration et de la colonisation, je me rends compte comme vous, de la multiplicité des aspects de ce problème, de la grande diversité de points de vue quant à la ligne de conduite et aux règlements qui devraient être adoptés en vue de sa solution, et des difficultés auxquelles le Gouvernement doit faire face en s'occupant de ces cas complexes.

Le bureau principal du service de l'immigration et de la colonisation du Pacifique-Canadien est situé à Montréal et est administré par des hommes qui ont une grande expérience dans le travail de l'immigration et de la colonisation. En plus de la surveillance générale du travail de ce service au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe, nous préparons et distribuons à ce bureau les opuscules et des tracts traitant de colonisation; nous rédigeons et dirigeons la publicité que notre service entreprend de temps à autre dans les journaux et, de plus, nous avons depuis 1919, sans interruption, préparé et dirigé *Progrès agricole et industriel au Canada*, revue mensuelle de ce service qui, à l'heure actuelle, compte un tirage d'environ 7,500 copies par mois. La Revue a 16 pages et contient certains articles ayant trait à l'agriculture et à l'industrie; elle donne les rapports les plus récents sur les conditions agricoles et industrielles de même qu'un aperçu sur le commerce, et souvent elle traite longuement d'industries particulières. A notre bureau, et en collaboration avec le service des relations publiques, nous préparons les plans d'étalages agricoles permanents dans divers bureaux et stations de notre service et en dirigeons l'installation.